Bienvenue,

Bienvenue aux élèves et à leurs familles que nous accueillerons prochainement à Saint-Augustin.

Réussir ses examens, préparer son orientation, voilà sans doute les motivations essentielles de tous ceux qui entrent dans notre établissement. Elles sont normales, elles sont nécessaires. Mais ces seules préoccupations, une fois satisfaites, suffiront-elles à donner aux enfants le goût d’engager une vie d’adolescent et d’adulte d’ici quelques années ?

Notre collège, vous le savez, est un établissement catholique sous contrat d’association et tutelle diocésaine. Quelles sont, parmi d’autres, les motivations essentielles qui animent notre projet ?

Saint-Augustin est une communauté dont les membres se sont choisis : les élèves et leur famille ont choisi l’établissement, l’établissement à choisi les jeunes qu’il accueille, le personnel de l’établissement et sa direction ont fait le choix de travailler ensemble.

Saint-Augustin est une école qui invite chaque jeune à rechercher son équilibre dans sa plénitude intellectuelle, artistique, spirituelle, affective, physique, … à s’épanouir pour réussir ensemble dans une école à vivre.

Saint-Augustin est une école voulue par des chrétiens, ouverte à tous dans la diversité de leurs engagements et le respect de leurs convictions.

Aujourd’hui, nous adultes, parents et éducateurs, invitons ensemble chaque jeune à réfléchir aux moyens d’acquisition, de convictions vraiment fondées. Dans ce même élan, transmettons ce goût d’entreprendre qui permet de regarder l’avenir avec lucidité mais aussi avec l’enthousiasme propre à notre jeunesse.

J.F. HEUSICOM

Chef d’établissement

*Dossier d’inscription*

*2018-2019*



***Saint Augustin, Etablissement sous contrat avec l’Etat***

*39, rue de la Grande Fontaine*

*78100 Saint Germain en Laye*

*Tel : 01 34 51 08 49 Fax : 01 39 21 94 23*

***PROCEDURE D'INSCRIPTION***

***ANNEE SCOLAIRE 2018-2019***

Vous venez de solliciter l'admission de votre enfant au Collège Saint-Augustin.

Nous vous remercions de votre confiance et nous vous assurons que nous mettrons tout en œuvre pour y répondre pleinement.

Pour que votre demande soit enregistrée, merci de bien vouloir suivre la procédure suivante :

**1-** **Constituer le dossier d’inscription ci-joint**

 Nous le retourner, dûment rempli et complet, dans les huit jours qui suivent votre rendez-vous avec le Chef d’établissement ou le Responsable de cycle, accompagné de toutes les pièces demandées.

**2-** **Envoi des bulletins**

 Dès réception, merci de bien vouloir nous adresser la photocopie des résultats du 1er 2ème et 3ème trimestre.

**3-** **Inscription definitive**

 L’inscription sera effective au retour du dossier dûment complété et à réception du chèque d’acompte.

 Le chef d’établissement se réserve le droit de remettre en cause l’inscription de votre enfant si les bulletins laissent apparaître des changements significatifs dans l’attitude où les résultats scolaires.

**Le fait d’inscrire son enfant au college saint-augustin implique l’Acceptation du reglement financier.**

***DOSSIER D'INSCRIPTION***

**1-** **Pieces a fournir pour valider votre inscription**

- Les fiches de renseignements ci-jointes : fiches Famille, Elève, Médicale, Convention financière et autorisation de prélèvement dûment remplies et signées avec 1 RIB . Pour les 6èmes la fiche rose « classe découverte » et verte « prise en charge R.E.R »

- La photocopie des notes et appréciations de l'année 2016-2017

 Et photocopie du premier trimestre de l'année 2017-2018 ;

- 2 photos d'identité récentes, mentionnant au dos le nom, prénom de votre enfant ainsi que la classe demandée ;

- Vos règlements, par chèques séparés à l’ordre du Collège Saint-Augustin, avec indiqués au dos à droite, les nom et prénom de l’élève :

. Un chèque de 30 Euros pour les frais de dossier, restant dus à l'établissement en cas d'annulation ;

. Un chèque d'acompte sur scolarité de 300 Euros (ce chèque sera déduit de la facture annuelle envoyée vers le 26 Septembre.

 1er trimestre).

 (Possibilité de régler en 2 chèques de 150 euros. Un chèque sera encaissé au retour du dossier et le second 1 mois après.)

***Attention :* Ce chèque ne sera restitué qu’en cas de redoublement ou déménagement, sur présentation d’un justificatif de votre employeur ou copie d’acte notarié.**

- 1 enveloppe grand format (23 x 32,5 cm)

 SANS NOM NI ADRESSE

- 1 enveloppe petit format

- 2 timbres au tarif en vigueur (1 de moins de 20g et 1 de moins de 500g)

***Attention* : Passé le délai d’une semaine à compter de la date de votre rendez-vous, votreinscription ne sera plus prioritaire.**

**2-** **Transport - RER - SNCF - Cars**

Vous devez retirer les formulaires du transport choisi auprès des organismes de transport et les présenter remplis au secrétariat qui y portera le cachet du collège jusqu’au 10 Juillet 2018.

**3-** **Informations generales**

**Horaires des cours**

***Attention* : Les horaires cités ci-dessous sont susceptibles d’être modifiés l’année**

**prochaine.**

 **Matin**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Lundi** | **Mardi** | **Mercredi** | **Jeudi** | **Vendredi** |
| de 8 h 30à 11h50/12h35 | de 8 h 30à 11h50/12h35 | de 8 h 30 à 11 h 50/12h35ou 12 h 50 | de 8 h 30à 11h50/12h35 | de 8 h 30à 11h50/12h35 |

 **Après- midi**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| de 12h50/13h35à 17h10/18h00 | de 12h50/13h35à 17h10/18h00 |  | de 12h50/13h35à 17h10/18h00 | de 12 h50/13h35à 17h10/18h00 |

**Entrées et Sorties**

Les élèves rentrent et sortent par le portail de la Place Lamant.

Les externes empruntent la porte de la Rue Grande Fontaine pour aller déjeuner.

**Tenue**

Une tenue correcte est exigée (voir le règlement dans le carnet de correspondance). Pour les cours d'Education Physique et Sportive, la tenue de sport du collège (y compris les chaussures adéquates) est exigée.

Chaque Vendredi, votre enfant devra obligatoirement porter le polo du collège.

**Accueil - Secrétariat**

Entrée Rue Grande Fontaine.

Téléphone : 01.34.51.08.49.

Horaires : Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi de 8 h 00 à 17 h30.

 Mercredi de 8 h 00 à 13 h 00.

**TARIFICATION ET CONTRIBUTION VOLONTAIRE DES FAMILLES**

**La contribution des familles au fonctionnement du collège comprend :**

**1-** **Contribution aux investissements**

 Elle est destinée au financement des investissements relatifs aux biens immobiliers et à l'acquisition du matériel d'équipement informatique, scientifique, scolaire et sportif. Cette contribution se décompose en :

- la contribution annuelle obligatoire de 1353 Euros (Tarifs 2017-2018);

 **Tout trimestre commencé est dû. En cas de départ volontaire de l’établissement, il ne sera procédé à aucun remboursement.**

- la contribution volontaire fixée par chaque famille ;

 Cette contribution volontaire est une contribution facultative de solidarité.

 Elle donne droit à une réduction d'impôts de 60 % de son montant limitée à 20 % de votre revenu imposable (voir note explicative jointe).

**2-** **Contribution aux prestations complementaires**

Elle correspond à des charges non prises en compte dans le forfait d'externat :

- les frais relatifs à la pastorale ;

- l'entretien des livres du CDI ;

 L’achat du tee-shirt, du sweat-shirt, des deux polos, du bermuda et du pull au logo du collège ;

- la location du casier mis à la disposition des élèves dans leur classe (attention : les casiers sont individuels) ;

- des frais de personnel (prévoyance et indemnités complémentaires) ;

- les projets d'actions éducatives, conférences et sorties culturelles.

- le transport en car pour les activités sportives.

La contribution annuelle aux prestations complémentaires est fixée à 440 Euros.

. Les sorties de plus d'une journée ainsi que les frais de transport sont demandés séparément.

**3-** **Contributions reservees a des organismes tiers**

La cotisation de l'Association des Parents d'Elèves (APEL) du collège St Augustin :

* Si vous n’avez pas d’autre enfant dans l’enseignement catholique des Yvelines : 25 euros.
* Si l’ainé de vos enfants est scolarisé dans un autre établissement de l’enseignement Catholique des Yvelines : 10.25 euros.

**Si vous ne souhaité pas verser la cotisation APPEL, merci de le signaler.**

- La cotisation diocésaine est destinée à la Direction Diocésaine des Yvelines et à l'Union Régionale des Organismes de Gestion de l'Enseignement Catholique à laquelle l'organisme de gestion de Saint-Augustin est affilié.

 Cette cotisation est fixée à 45 Euros par an.

- La contribution diocésaine à l'Association de Solidarité avec l'Enseignement Catholique en Yvelines (ASELY). Cette cotisation permet d'aider des établissements de l'enseignement catholique des Yvelines en grande difficulté.

 Cette cotisation volontaire s'élève à 63 euros par an.

**4-** **Restauration**

Le service de restauration est assuré chaque midi du lundi au vendredi.

Le prix du repas est de 7,35 euros en demi-pension.

Repas exceptionnel : 7,50 euros.

La facturation des repas est trimestrielle. En cas d'absence de 4 jours consécutifs ou plus, et sur présentation d'un certificat médical, le remboursement sera de 6 Euros par repas non pris.

Votre enfant a la possibilité de déjeuner exceptionnellement à la cantine sans y être inscrit (Vous devrez faire un mot pour cela dans son carnet de correspondance). Le(s) repas sera (ont) facturé(s) à trimestre échu.

**5-** **AIDE AUX DEVOIRS**

Elles sont volontaires et facturées en fonction des heures de présence. L'inscription se fait à la rentrée. Elle sera définitive et aucune modification ne pourra être effectuée en cours de trimestre. Néanmoins, il vous sera possible de modifier, la première semaine de janvier ainsi que celle du mois d’Avril.

* 1 jour par semaine 150 euros / an
* 2 jours par semaine 300 euros / an
* 3 jours par semaine 450 euros / an

**NOTE SUR LA CONTRIBUTION VOLONTAIRE AUX INVESTISSEMENTS**

.

Nous vous sollicitons afin que ceux qui le peuvent majorent leur contribution obligatoire d'une *contribution volontaire*, dont vous fixerez vous-mêmes le montant ; cette contribution volontaire de solidarité permettra d'alléger la contribution des familles confrontées à des difficultés économiques graves, sans remettre en cause l'équilibre financier du collège.

Nous avons pris des dispositions pour que la contribution volontaire s'inscrive dans le cadre d'un "don à une association d'utilité publique". Les versements donneront lieu à un reçu fiscal, vous donnant droit à une réduction d'impôt de 60 % du montant de votre don, réduction limitée à 20 % de votre revenu imposable.

A titre d’exemple : un don de 100 euros ne vous coûtera finalement que 34 euros.

Votre chèque de contribution volontaire devra être libellé à l’ordre de Saint Matthieu (association reconnue d’utilité publique).

Nous comptons sur votre solidarité vis-à-vis du collège que vous avez choisi. Par avance, nous vous remercions de votre générosité.

Thierry GARNIER Jean-Frédéric HEUSICOM

Le Président de l’organisme de Gestion Le Chef d'Etablissement

**FICHE « FAMILLE » - ANNEE SCOLAIRE 2018 - 2019**

Situation familiale père et mère mère père

Parents divorcés (justificatif d’autorité parentale à fournir impérativement)

 Nbre de frères…………Nbre de sœurs…………

Parent décédé père mère

Autre situation laquelle ………………………………………….

***Responsable Légal*** ***Autre responsable***

Nom ………………………………………… Nom ………………………………………………

Nom de jeune fille…………………… Nom de jeune fille…………………………

Prénom …………………………………… Prénom………………………………………….

Lien de parenté ……………………… Lien de parenté ……………………………

Adresse complète Adresse complète

……………………………………….. ……… ……………………………………………………..

……………………………………….. ……… ……………………………………………………..

🕿 Domicile …………………………… 🕿 Domicile …………………………………

🕿 Portable …………………………… 🕿 Portable …………………………………

@ personnel ………………………….. @ personnel ………………………………..

……………………………………….. ……… ……………………………………………………..

Profession ……………………………. Profession ……………………………….

Nom et adresse de l’employeur Nom et adresse de l’employeur

……………………………………….. …… …………………………………………………….

……………………………………….. …… …………………………………………………….

…………………………………………….. …………………………………………………….

🕿 Professionnel …………………. 🕿 Professionnel …………………………

***Payeur (si différent du responsable légal indiqué ci-dessus)***

Nom ……………………………… Prénom ……………………… Lien de parenté …………….

Adresse complète …………………………………………………………………………………………

……………………………………………………………………………………………………………………….

🕿 Personnel ………………………………. 🕿 Professionnel ……………………………….

Signature des parents (ou du représentant légal si besoin) qui :

* attestent avoir pris connaissance des conditions financières et les accepter
* autorisent le collège St Augustin à utiliser, le cas échéant, leur messagerie électronique.

Faire précéder les signatures, de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

Père : Mère :

**FICHE « ELEVE » - ANNEE SCOLAIRE 2018- 2019**

**Classe demandée** : ……………………

Nom et Prénom …………………………………… Sexe : Féminin – Masculin

Date et Lieu de naissance : le ….../….../ …...…….. à : ………………………………

N° de sécurité sociale dont dépend l’enfant……………………………………Clé…………

Nbre de frères…… et de sœurs……

**L’élève a-t-il redoublé** : Oui Quelle(s) classe(s) ……….. Non

**Scolarité antérieure** :

Etablissement d'origine Public ❑ Privé ❑

Nom …………………………………………………

Adresse ……………………………………………......................................................................

Code Postal ……………………… Commune ………………………………………………………………………..

## CLASSES D’ENSEIGNEMENT GENERAL

1. **Langues vivantes**

**LV1 : Anglais**

**LV2 Obligatoire dès la 6° : Allemand**

 **Espagnol**

**NB : La LV2 ne pourra en aucun cas être modifiée jusqu’à la fin de la scolarité au collège St Augustin.**

1. **Options**

***(2 options maximum : Attention en fonction de l’évolution scolaire de l’enfant, le collège se réserve la possibilité de limiter l’accès aux options facultatives)***

**6ème :**

 Hockey sur gazon (3h/semaine) Prépa Section Euro Anglais (1h30/semaine)\*

 Initiation chinois (1h30/semaine) \*\*

 ⁮

**5ème : Attention, le Latin et le Hockey sur gazon sont incompatibles.**

 Latin (2h/semaine) Prépa Section Euro Anglais (1h30/semaine)\*

 Initiation chinois (1h30/semaine) \*\* Hockey sur gazon (3h x 1h30)

\*La prépa section Euro Anglais s’adresse à des élèves ayant un niveau correct en anglais et qui souhaitent poursuivre en section européenne en 4ème et 3ème. (Sous réserve des résultats d’un test d’évaluation effectué à la rentrée).

**4ème :**

 Section européenne (2h anglais supplémentaires)**\*** Latin (2h/semaine)

 Initiation Hockey sur gazon (3h/semaine) Chinois (1h30/semaine)\*\*

**3ème : Attention l’option DP3 est incompatible avec le Latin et la Section européenne.**

 Section européenne (2h anglais supplémentaires)**\*** Latin (2h/semaine)

 DP3 (Découverte Professionnelle 3 heures) Cinéma audiovisuel (2h/semaine)

 I Chinois (1h30/semaine)\*\* Hockey sur gazon

 (3h/semaine)

 ⁮

**\*** Cette option est une ouverture sur la culture et la civilisation anglo-saxonne. Le KET et le PET (Key English Test), examen de Cambridge y est préparé.

L’entrée dans cette section est soumise à un entretien et à un test écrit

\*\* Les cours de chinois sont dispensés le mercredi après-midi entre 13h30 et 15h00 au Lycée Saint Erembert et font l’objet d’une facturation à part.

Attention : aucun arrêt d’option(s) en cours d’année ne sera accepté

**ANNEE SCOLAIRE 2018/2019**

Ce document est important – Merci de veiller à le remplir clairement

**FICHE MEDICALE D’URGENCE**

**NOM DE L’ELEVE**……………………………………………………..**PRENOM**…………………………………....

DATE ET LIEU DE NAISSANCE……………………………………………………………….CLASSE………………

NOM DES PARENTS (SI DIFFERENT)………………………………………………………………………………….

ADRESSE……………………………………………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………………………………

FRERES ET SŒURS DANS L’ETABLISSEMENT :

NOM ET PRENOM…………………………………………………………………………………CLASSE……………….

NOM ET PRENOM…………………………………………………………………………………CLASSE……………….

**EN CAS D’URGENCE**

A quels numéros de téléphone peut-on vous joindre ?

**¤ Domicile………………………………. ¤ Travail Père ……………………………….**

 **¤ Travail Mère ……………………………..**

 **¤ Portables Père…………………………………Mère………………………………………………**

**¤ Parent proche, voisin ou ami …………..NOM……………………………………………**

 **Téléphone…………………………………….**

NOM et téléphone du médecin de famille..............................................................

(N’oubliez pas de signaler rapidement tout changement de numéro)

**ANTECEDENTS MEDICAUX DE L’ELEVE :**

(Ces renseignements sont strictement réservés au secrétariat médical de l’établissement)

# Date du dernier vaccin B.C.G : …………………………………………………………………………………………….

# Date du dernier contrôle B.C.G :……………………………avec résultat : ……………………………………..

# Date de la dernière vaccination D.T.P (diphtérie – tétanos – polio) : …………………………………..

**(ATTENTION ! RAPPEL A FAIRE TOUS LES CINQ ANS)**

# Le vaccin contre l’Hépatite B est fortement recommandé (à voir avec le médecin traitant)

¤ Contre-indications à tout vaccin, si nécessaire : ………………………………………………………………….

¤ Accidents antérieurs (sportifs,…)…………………………………………………………………………………………

¤ Interventions chirurgicales (préciser l’année) ………………………………………………………………………

¤ Handicaps moteurs, sensoriels ou autres ……………………………………………………………………………..

**A SIGNALER SI NECESSAIRE**

Diabète : Tétanie – Spasmophilie :

Allergies connues : Cardiopathies :

Asthme (fréquence des crises) :

**Tout traitement particulier en cours d’année doit être signalé**

En cas de traitement temporaire, l’élève peut déposer au Secrétariat ses médicaments accompagnés de l’ordonnance dans une enveloppe à son nom.

Précisez nom et adresse de l’établissement d’origine……………………………………………………………………………………………………………………………………

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………

……………………………………………………………………………………..Classe…………………………………………………

Fait à ……………………………………………………………….. Signatures des Parents

**CONVENTION FINANCIERE**

**A retourner impérativement à l'établissement**

**accompagnée de la Fiche de Renseignements**

**Année 2018 - 2019**

Madame : ………………………………………………………………………………………….

Monsieur : ………………………………………………………………………………………….

Tuteur Légal : ………………………………………………………………………………………….

Adresse : ………………………………………………………………………………………….

 ………………………………………………………………………………………….

Nom et Prénom de l'élève : …………………………………………… Classe de : ………………….

**1. Contributions aux investissements**

Contribution **annuelle** obligatoire 1353 euros

 Contribution ***annuelle*** volontaire (voir note jointe) …... euros

**2. Contribution annuelle aux prestations complémentaires** 440 euros

 (cf. feuille explicative jointe)

**3. Contributions annuelles reversées à des tiers** 133 euros

 (cf. feuille explicative jointe)

**4. Restauration**

Inscrivent (1) Nom et Prénom de l'élève : …………………………………….

 Classe de : ………………..

N'inscrivent pas (1) (1) rayer la mention inutile.

Au self pour l'année scolaire 2018 – 2019 aux jours suivants (mettre une croix dans les cases correspondantes aux jours désirés). L'inscription est définitive et aucune modification ne pourra être effectuée en cours de trimestre. Néanmoins, il vous sera possible de modifier la première semaine de septembre, de janvier ainsi que celle du mois d’avril. Le prix du repas est de 7,35 euros.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Lundi** | **Mardi** | **Mercredi** | **Jeudi** | **Vendredi** |
|  |  |  |  |  |

**6. Voyages d’intégration**

 En septembre, tous les élèves partent en voyage d’intégration durant 2 jours.

 Le coût varie selon la destination et les activités.

Ce montant vous est facturé séparément.

**7. Facturation et Paiement**

La facturation est annuelle. Elle comprend les contributions familiales (n° 1, 2 et 3), la restauration (n° 4), le voyage d’intégration (n°6) et les fournitures scolaires.

En cas de départ en cours d’année, tout trimestre commencé est dû (les trimestres de facturation s’entendant de septembre à décembre/janvier à mars/avril à juin).

En cours d’année, des factures de régularisation concernant des dépenses exceptionnelles (livres, études, repas exceptionnel,…) vous seront envoyées.

Le prélèvement automatique est le mode de règlement choisi par Saint-Augustin. A cet effet, nous vous remercions de compléter et signer l’autorisation de prélèvement jointe et d’y agrafer un RIB.

**Des frais de gestion (30 Euros par an) vous seront retenus pour non paiement par prélèvement.**

Ce prélèvement sera mensuel sur 8 mois (octobre à mai) avec une régularisation éventuelle au mois de juin.

- Externe environ 2 150 euros par an

soit environ 270 euros par mois

 - Pour 4 repas par semaine environ 3 150 euros par an

soit environ 400 euros par mois

 Ce montant vous est donné à titre d’information car il ne comprend pas les études, les repas exceptionnels et les livres faisant l’objet d’une demande spécifique de la part d’un professeur.

**ATTENTION : il vous sera facturé la somme de 20 euros par prélèvement impayé**.

Nous soussignés, Madame et Monsieur ……………………….. Certifions avoir pris connaissance des tarifs du Collège Saint-Augustin et nous engageons à régler, solidairement, le montant des factures.

Fait à …………………….. Date : ………………….. Signature :

Madame, Monsieur,

Comme nous l’avons évoqué au moment de l’inscription de votre enfant, nous avons mis en place, en sixième, des projets de classes découvertes. L’objectif de ces classes est de mener un projet collectif (exposés, visites, voyages…) mais en aucun cas une future orientation.

Voici le tableau récapitulatif :

* Une 6ème Sport et Langues étrangères :

Découverte de nouvelles activités sportives et linguistiques.

* Une 6ème Littérature et Arts :

Découverte du monde artistique à travers la littérature.

* Une sixième Scientifique :

Découverte du monde scientifique dans notre société.

* Une sixième Sport et Santé :

Découverte de nouvelles activités sportives pour notre santé.

Nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le coupon joint. Nous tiendrons compte, dans la mesure du possible, de vos vœux. Mais, les demandes particulières de retrouver un ou une camarade (affinités, transports, proximité) seront prioritaires. D’autre part, nous avons le souci d’équilibrer les classes (filles, garçons, niveaux) et cela peut expliquer qu’une demande de classe découverte ne soit pas satisfaite.

Bien évidemment, **quelque soit la thématique, les volumes horaires, les programmes et les axes pédagogiques de la 6ème seront identiques.**

Veuillez croire, Madame, Monsieur, en notre entier dévouement.

La direction

**RENTREE 2018/2019**

(Coupon à retourner au Collège Saint augustin à Madame MOREL – Secrétariat des élèves)

Mr, Mme……………………………………………………………Parents de………………………………………………….

Merci d’inscrire à côté de chaque classe découverte proposée ci-dessous l’ordre de préférence :

* 6ème Sport et Langues étrangères Choix n°……………………
* 6ème Littérature et Arts Choix n°……………………
* 6ème Scientifique Choix n°……………………
* 6ème Sport et Santé Choix n°……………………

Date :…………………………………………………………….. Signature(s)

**POUR INFORMATION**

RER

**Ligne A** : La Défense - Nanterre – Rueil Malmaison – Chatou-Croissy – Le Vésinet centre Le Vésinet le Pecq – Saint Germain en Laye

LIGNES URBAINES DE LA CGEA

**LIGNE BC** : Chambourcy St-Germain RER

**LIGNE C :** St-Germain (Village d’Hennemont) St-Germain RER

**LIGNE F** : Fourqueux (Ferme des Hézards) St-Germain RER

**LIGNE T** : St-Germain (Les 4 chemins) St-Germain RER

LIGNES INTERURBAINES DE LA CGEA

**LIGNE 2 :** Maisons-Laffitte – Le Mesnil le Roi – Le Pecq – St-Germain-en-Laye

**LIGNE 5 :** Conflans-Ste-Honorine – Achères – Poissy – St-Germain-en-Laye

**LIGNE 10 :** Marly-le-Roi - Le Pecq – St-Germain-en-Laye

**LIGNE 15 :** L’Etang-la-Ville – Marly-le-Roi – Le Pecq – St Germain-en-Laye

**LIGNE 24 :** Poissy – St Germain en Laye

LIGNES CGEA CENTRE DE LA BOUCLE

**LIGNE 258** : La Défense – St-Germain-en-Laye

**LIGNE 150** : Rueil-Malmaison – Chatou – Le Vésinet – Le Pecq – St-Germain-en-Laye

**LIGNE 151** : Carrières-sur-Seine – Chatou – Montesson – Chatou – Le Vésinet – Montesson –

 Le Pecq – St-Germain-en-Laye

TRAIN :

**LIGNE J** : Villennes Sur Seine - Poissy

Madame, Monsieur,

Nous vous proposons, si vous le souhaitez, d’accompagner vos enfants depuis la place du RER jusqu’au collège.

Le point de rendez-vous est fixé aux pieds des marches de l’église, à 8h15 (prendre la sortie église dans le hall du RER).

Vos enfants seront pris en charge par un surveillant qui effectuera le trajet avec eux.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous remercions de compléter le coupon-réponse que vous trouverez au bas de ce courrier et de nous le retourner avec la fiche d’inscription définitive jointe.

Restant à votre disposition pour tout complément d’information, nous vous prions d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de nos salutations distinguées.

JF. HEUSICOM

Chef d’établissement

*Coupon-réponse à retourner au secrétariat du collège*

ATTENTION : Cette proposition s’adresse seulement aux élèves de 6ème

Madame, Monsieur, … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … …

Parents de l’élève … … … … … … … … … … … … … … … … … … … … …

Demande(nt) que leur enfant soit pris en charge par un surveillant de l’établissement, chaque matin à 8h15.

Fait à … … … … … … … … … … Le … … … … … … … … Signature(s)

**OPTION ARTS PLASTIQUES**

Madame, Monsieur,

Afin de développer chez nos élèves leur sensibilité artistique, d’enrichir leur pratique et d’attiser leur curiosité, nous leur proposons de la 6ème à la 3ème une option arts plastiques.

Plus précisément :

* + en 6ème et en 5ème: Apprentissage du dessin et des différentes techniques de peinture.
	+ en 4ème et en 3ème: Travail sur la pratique personnelle de l’élève pour favoriser, éventuellement, l’intégration de filières avec options arts plastiques ou arts appliqués au Lycée.

Pour tous :

* + Visites d’une grande exposition parisienne par trimestre.

Cet enseignement pourrait s’effectuer à raison de 2 heures toutes les 2 semaines.

Un effectif de 15 élèves maximum semble raisonnable pour mener à bien ce projet.

Une rubrique sera créée sur le site du collège afin de valoriser les travaux des élèves, montrer leur progression et informer les collégiens sur l’actualité artistique en Ile de France.

Nous vous présenterons les modalités d’inscription lors de notre première rencontre courant septembre 2014.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en notre entier dévouement.

JF. HEUSICOM

Chef d’établissement

S. POUS

Professeur d’arts plastiques